

Travaux et réalisations du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

PAR M^{me} ADELAIDE SINCLAIR*

LES VOTES unanimes ne sont pas fréquents à l'Assemblée générale des Nations Unies; le fait s'est produit, toutefois, le 6 octobre 1953, quand fut adoptée à main levée une résolution en vertu de laquelle le Fonds des Nations Unies pour l'enfance était autorisé à poursuivre son œuvre dans les cadres définis par de précédentes résolutions de l'Assemblée.

Depuis sept ans, l'activité des Nations Unies dans ce domaine a profité à la santé et au bien-être de millions d'enfants de par le monde. Le FISE participe actuellement à plus de 200 programmes dans 75 pays ou territoires.

Le but principal du FISE, créé en vertu d'une résolution de l'Assemblée générale en décembre 1946, était l'aide aux enfants des pays dévastés par la guerre. Une fois qu'elles eurent paré aux besoins les plus pressants de l'après-guerre, les Nations Unies consacrèrent une part de plus en plus large de leurs préoccupations aux problèmes des régions insuffisamment développées, dont les besoins sont chroniques ou reviennent périodiquement. Orientation nouvelle qui s'est traduite par une augmentation du nombre des requêtes adressées au FISE en vue de sa participation à des programmes à long terme pour la protection de l'enfance dans les pays insuffisamment développés. En 1950, l'Assemblée générale donna instruction au FISE d'accorder la priorité aux projets de ce genre et de poursuivre son œuvre pendant une nouvelle période de trois ans. En conséquence, les crédits approuvés en 1953 au titre des programmes de secours se sont élevés à moins de 20 p. 100, alors qu'en 1950 ils représentaient une proportion de 76 p. 100.

Programmes à long terme

Les programmes à long terme prennent diverses formes. Certains tendent à enrayer ou à faire disparaître des maladies auxquelles les enfants sont particulièrement sujets; d'autres prévoient une participation à des campagnes d'éducation pratique; quelques-uns enfin ont pour objet une participation à des programmes de formation professionnelle, de perfectionnement de la distribution du lait ou d'équipement de centres ruraux d'hygiène et de bien-être. Actuellement, plus de la moitié de ces programmes consistent en campagnes intensives contre certaines maladies: paludisme, tuberculose et pian, par exemple. Le cinquième a trait à la protection maternelle et infantile; un autre cinquième des programmes concerne l'alimentation des enfants; le reste consiste en programmes de secours pour les situations de détresse résultant de famines, d'inondations ou de tremblements de terre.

Pendant que s'est développée l'ampleur des programmes, le nombre des pays qui en bénéficient s'est augmenté. Sur les 75 pays ou territoires qui reçoivent l'aide du FISE, 15 sont en Afrique, 19 en Asie, 11 au Levant, 5 en Europe

* M^{me} Sinclair, adjointe exécutive au sous-ministre du Bien-être, représente le Canada au Conseil exécutif du FISE depuis la création de ce dernier. Elle a été présidente du Conseil en 1951 et 1952.